

Comité technique

LE 6 DÉCEMBRE 2018, NOUS ÉLIRONS
NOS REPRÉSENTANT.E.S AU COMITÉ TECHNIQUE (CT)

**JE VOTE CGT, C'EST
EFFICACE AU QUOTIDIEN !**

JE VOTE POUR
DES REPRÉSENTANT.E.S CGT QUI
INTERVIENDRONT SUR LES
QUESTIONS QUI NOUS
CONCERNENT TOU.TE.S ET
PARTICULIÈREMENT SUR :

- L'organisation, le fonctionnement des services (les restructurations, les transferts et privatisations, temps de travail...)
- Les questions relatives aux effectifs, emplois et compétences
- Le régime indemnitaire et les critères de représentation y afférent (RIFSEEP...)
- La formation, l'insertion et la promotion de l'égalité professionnelle
- Les sujets d'ordre général intéressant l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail pour les collectivités affiliées au CT du Centre de Gestion
- La participation de l'employeur à la protection sociale complémentaire et à l'action sociale

Le résultat du scrutin déterminera également le nombre de mandaté.e.s CGT au CHSCT, ce qui leur permettra d'intervenir sur

- La sécurité et la protection de la santé physique et mentale des agents
- L'amélioration des conditions de travail
- L'analyse des risques professionnels

VOTER CGT C'EST donner
aux futur.e.s élu.e.s les moyens de défendre les droits et les intérêts de
tou.te.s les agent.e.s statutaires et contractuel.le.s pour un meilleur
service public.

Le résultat du scrutin déterminera également le nombre de représentant.e.s CGT dans les instances à l'échelon national : au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale et Conseil Commun de la Fonction Publique pour examen et avis des projets de lois et décrets, au Centre National de la Fonction Publique

Territoriale pour les questions relatives à la formation professionnelle.

FIER-E-S !
DE TRAVAILLER POUR LE
SERVICE PUBLIC !

**ATTENTION,
Ce document
n'est pas un
bulletin de vote
!**

scannez-moi



**JE SUIS
PUBLIC 100%**



- **EN CHOISSANT LA LISTE CGT, NOUS DONNONS D'AVANTAGE DE FORCE pour revendiquer et gagner de nouveaux droits aux niveaux national et local**
- L'augmentation des traitements/salaires par le dégel du point d'indice, avec le minimum de rémunération à 1800 euros brut
- La création d'emplois statutaires
- La retraite à 60 ans pour tous avec une pension d'au moins 75 % du salaire brut des 6 derniers mois
- L'abrogation du jour de carence
- La réévaluation du régime indemnitaire et son attribution à tous les agents, titulaires et non-titulaires et à terme l'intégration de toutes les primes dans le salaire indiciaire
- Un nouveau plan de titularisation des contractuels et de nouvelles mesures pour combattre la précarité
- L'obligation du respect du critère « à valeur de travail égale, salaire égal »
- Un véritable déroulement de carrière avec le doublement du traitement/salaire entre le début et la fin de carrière
- L'instauration du temps de travail à 32h
- L'établissement d'un vrai droit et accès à la formation professionnelle avec un financement porté à 3 % pour le CNFPT
- La prise en charge par l'employeur de la protection sociale complémentaire (santé et prévoyance)
- La mise en œuvre de l'égalité Professionnelle entre les femmes et les hommes
- Le maintien des avantages acquis localement concernant le temps de travail et les droits à congés.

PAS D'ACQUIS SOCIAUX SANS CONQUÊTES SYNDICALES !

LE JEUDI 6 DÉCEMBRE 2018

**UN SEUL TOUR DE SCRUTIN
CHAQUE VOIX COMPTE !**

**「 FIER-E-S !
D'ÊTRE
FONCTIONNAIRES !**



Au lendemain des élections du 6 décembre, dès 2019, ceux que vous aurez élus, auront à réfléchir et voter sur d'importants dossiers. Selon vous, quel syndicat est le plus à même :

- pour vous renseigner, vous accompagner dans vos démarches, défendre vos droits, vos acquis et en obtenir de nouveaux ?
- pour négocier avec les élus dans les commissions et groupes de travail ?

La CGT accompagne et forme ses élus, travaille ses dossiers, prépare chaque commission et groupe de travail en étant force de proposition.

Avec ces élections, vous décidez quel sera le syndicat qui portera votre voix dans la collectivité.

Élections professionnelles Fonction publique territoriale



**6 DÉCEMBRE
2018**

JE VOTE CGT



Syndicat CGT des Territoriaux de la
ville et du CCAS de Lanester
16 rue Jean-Marie Le Hen
cgt@ville-lanester.fr
Tél. 02 97 76 12 57